



COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'INTERSYNDICALE SFR POUR DEFENDRE L'EMPLOI

SFR 1^{er} opérateur alternatif européen !

LE DROIT A L'EMPLOI DES SALARIES ENCORE SACRIFIE POUR PLUS DE CASH

POUR SFR et LE GROUPE VIVENDI !

Lors du Comité Central d'Entreprise du mercredi 28 novembre, la Direction de SFR a remis le Livre II (détaillant le projet de réorganisation et les impacts sur l'emploi) aux représentants du personnel. Ce projet de « réorganisation de SFR en vue de sa mutation d'Opérateur de Télécoms vers celui d'Opérateur Numérique » prévoit la suppression de **1123 emplois** !

Pour les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT, SUD et UNSa, ces suppressions de postes et l'atteinte au droit à l'emploi, sont d'autant moins justifiées que SFR reste une des entreprises les plus bénéficiaires du territoire national.

Selon notre constitution, chacun a droit d'obtenir un emploi et surtout de le conserver. Si la liberté d'entreprendre est aussi garantie, c'est à la condition qu'elle ne porte pas une atteinte disproportionnée au droit à l'emploi.

Dans une économie en récession, tolérer que SFR entreprise très profitable, procède à des suppressions de postes constitue une véritable atteinte au « vivre ensemble » garanti par la Constitution.

Afin d'illustrer cette violation grave du droit à l'emploi, l'intersyndicale SFR s'appuie sur des indicateurs financiers de l'entreprise, pour contester la mise en œuvre de ce vaste plan de suppression d'emplois qui condamne au chômage de nombreux salariés.

AINSI :

- SFR dégage 12 % de marge nette, soit 5 points de plus que la moyenne du CAC 40,
- SFR affichait en 2011 un Résultat Brut d'Exploitation de 3,8 milliards d'euros distribuant dans le même temps près de 1,5 milliard de dividendes à ses actionnaires,
- Le Résultat Brut d'Exploitation 2012 devrait se maintenir au-delà des prévisions, autour de 3,2 milliards, garantissant plus d'1 milliard de dividendes, en ligne avec les 14 milliards distribués au cours des 10 dernières années,
- Les charges de personnel sont inférieures à 7 % du C A,
- Les économies de personnel du Plan Social annoncé selon toutes les hypothèses seraient d'environ 50 millions d'euros par an.
- L'impact de ce plan sur la rentabilité de SFR ne dépassera pas 1 %.

Ce n'est pas l'arrivée de Free qui peut justifier le plan d'économie de SFR !

Il est donc inacceptable pour les organisations syndicales, de tolérer que SFR puisse s'afficher comme une entreprise responsable et citoyenne, et que dans le même temps, elle puisse se livrer avec de tels chiffres à ces suppressions de postes.



L'entreprise ne peut se réfugier derrière la notion de volontariat pour édulcorer la violence et l'impact du nombre et des conséquences des suppressions de postes.

Qui peut croire au volontariat, quand l'entreprise a déjà établi son plan de réorganisation avec les suppressions de postes qui l'accompagnent, que feront les salariés sans poste dans la nouvelle organisation ?

Qui peut croire que seront volontaires les salariés dont les postes seront déménagés dans d'autres régions ?

Derrière cette notion de volontariat, l'entreprise commet une véritable atteinte au droit à l'emploi de chacun des salariés dans une entreprise prospère, alors que rien ne justifie l'usage du motif économique.

VIVENDI a déjà annoncé à ses représentants du personnel que son pôle télécom n'était plus un relais de croissance et qu'il cherchait un repreneur. Le pouvoir politique et nous même devrions tolérer que sous la pression d'actionnaires déçus par le cours boursier, les dirigeants de VIVENDI sacrifient des salariés sur l'autel des profits pour faire encore plus briller leur pépite SFR, et mieux la vendre...

L'atteinte au droit à l'emploi est trop profonde pour qu'un tel plan puisse être admis.

Il est hors de question que les salariés, dans une telle configuration économique, perdent leur emploi sur le fondement d'un manque d'anticipation et de stratégie de ses dirigeants, et que l'entreprise soit réorganisée sans qu'un projet industriel fort et sur le long terme ne soit présenté.

Admettre ce plan, c'est accepter la chronique annoncée d'un désastre social, humain, économique et industriel !

Encore une fois la Direction est déloyale puisque nous apprenons via un communiqué de presse SFR, alors même que le Livre II n'avait pas encore été remis aux élus du CCE, que les partenaires sociaux sont convoqués le « 3 décembre pour négocier les conditions d'accompagnement des collaborateurs ».

Contacts Presse

CFDT :
Olivier Lelong
06 28 09 80 19

CFE-CGC :
Jean Luc Martin
06 20 21 56 35

CGT :
Damien Bornerand
06 03 87 75 64

Sud :
Collin Rick
06 20 64 63 53

UNSa :
Vanessa Jereb
06 26 34 09 92